

MIREL

Rue du Vertbois, 13A
4000 Liège

Tél. : 04/237 92 03

Fax : 04/237 92 09

E-Mail : info@mirelasbl.be


Web : www.mirelasbl.be



www.ipp-online.org



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl

 Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Égalité
des Chances de la Région Wallonne

GAMAH asbl rue Piret-Pauchet, 10 B-5000 Namur
Tél. : +32(0)81/24.19.37 - Fax : +32(0)81/24.19.50 - TVA n° BE0420.947.831
E-Mail : contact@gamah.be - Site Web : www.ipp-online.org

Tableau récapitulatif des 6 catégories de l'Indice Passe-Partout®



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Commentaire : Entrée secondaire non fléchée et précédée d'un ressaut				
Circuler	OUI	2	OUI	6
Commentaire : Pas de problème particulier				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaire : Absence de guichet adapté et de WC adapté				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaire : Absence d'emplacement réservé				
Indice global				0



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	OUI	1	OUI	5
Commentaire : Entrée secondaire convenable mais non fléchée depuis l'entrée principale				
Circuler	OUI	2	OUI	6
Commentaire : Pas de problème particulier				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaire : Absence de guichet adapté et de WC adapté				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaire : Absence d'emplacement réservé				
Indice global				0



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	1	NON	5
Commentaire : Absence d'emplacement réservé				
Entrer	OUI	2	OUI	6
Commentaire : Pas de problème particulier				
Circuler	NON	3	NON	7
Commentaire : Revêtement de sol glissant				
Utiliser	OUI	4	OUI	8
Commentaire : Pas de problème particulier				
Indice global				0



Personne déficiente visuelle

Chien d'assistance admis ou pris en charge	OUI	1
Bâtiment et entrée repérables	OUI	2
Signalisation visuelle ou élimination des dangers	NON	3
Signalisation tactile des dangers	NON	4
Informations concernant la localisation des services	OUI	5
Possibilité de déplacement autonome vers ces services	Sans Objet	6
Utilisation autonome des services par les malvoyants	Sans Objet	7
Utilisation autonome des services par les aveugles	Sans Objet	8
Présence d'aménagements spécifiques	NON	9
Commentaire : Présence d'éléments indétectables à la canne		
Indice global		2



Personne déficiente auditive

Possibilité de prise de contact « à distance »	OUI	1
Information auditive par amplification	Sans Objet	2
Information auditive par boucle à induction magnétique	Sans Objet	3
Présence de sous-titrage dans des contextes particuliers	Sans Objet	4
Présence d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication	OUI	5
Personne ayant une connaissance de base en langue des signes	NON	6
Personne ayant une connaissance approfondie en langue des signes	NON	7
Présence en permanence d'une personne connaissant la langue des signes	NON	8
Présence de dispositifs spécifiques d'alerte	NON	9
Commentaire : Absence de personnel pratiquant la langue des signes		
Indice global		5



Personne avec difficultés de compréhension

Identifier le bâtiment dans son environnement	OUI	1
Identifier l'entrée et les heures d'ouverture	NON	2
Franchir les dispositifs techniques de l'entrée	OUI	3
Présence d'informations visuelles de localisation	Sans Objet	4
Organisation des informations	Sans Objet	5
Continuité de la signalétique	Sans Objet	6
Diffusion d'informations utilitaires auditives	Sans Objet	7
Supports facilitant la compréhension (infos de type FACILE A LIRE)	NON	8
Présence de dispositifs d'accueil S3A	OUI	9
Commentaire : Absence d'affichage des heures d'ouverture		
Indice global		1

Présentation générale

PREAMBULE :

Les locaux de la MIREL sont rassemblés dans un ancien bâtiment de la rue. Le bâtiment est facilement repérable grâce à son architecture qui fait penser aux anciens couvents.

STATIONNER ET CHEMINER VERS L'ENTREE :

Les places de parking sont très convoitées dans ce quartier. Il est très peu certain d'en trouver des disponibles aux abords de l'entrée. La voirie n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Aucun emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées n'est aménagé dans un rayon acceptable.

ENTRER :


L'entrée principale du bâtiment n'est pas accessible aux personnes en chaise car elle impose le franchissement de deux marches. Une autre entrée est aménagée à l'arrière du bâtiment. Cette dernière n'est pas du tout mentionnée.

CIRCULER A L'INTERIEUR DU BATIMENT :

La circulation se fait de plain-pied vers les bureaux des conseillers. Un ascenseur permet l'accès à une salle de réunions située au niveau supérieur. Le sol est brillant et pourrait créer une gêne pour certaines personnes marchant difficilement ou malvoyantes.

Détail de notre analyse

1^{ère} PARTIE : HANDICAP PHYSIQUE

	Chaisard seul	Indice global	0
	Chaisard assisté	Indice global	6
	Personne marchant difficilement	Indice global	0

ENTRER



Vue sur l'entrée principale

L'entrée principale est accessible via une cour intérieure couverte de pavés anciens. La porte est précédée de deux marches ; aucune rampe n'est présente. Une entrée alternative a été aménagée en façade arrière à l'adresse des personnes à mobilité réduite. Cet accès n'est pas fléché depuis l'entrée principale. La rampe aménagée est suivie d'un ressaut qui entrave la progression.

POINTS FORTS

- Espaces de manœuvre bien amples
- Voies de circulations bien larges
- Pourcentage de pente d'entrée secondaire confortable
- Largeur de libre passage de la porte d'entrée convenable

POINTS FAIBLES

- Présence de marches à l'entrée principale
- Présence d'un ressaut en haut de la pente sur l'entrée secondaire

Résultats de l'analyse : ENTRER



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5



Chaisard assisté

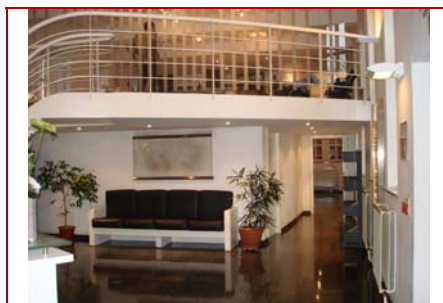
Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	OUI	1	OUI	5



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	OUI	2	NON	6

CIRCULER



Voies de circulation amples mais
 surface glissante

La circulation à l'intérieur du bâtiment s'effectue de plain pied. Le revêtement de sol est confortable pour les utilisateurs de chaise mais il pourrait s'avérer glissant pour les personnes marchant difficilement.

Un escalier hélicoïdal est compensé par un ascenseur. Ils donnent accès à une salle de réunions.

POINTS FORTS

- Circulation de plain pied
- Voies de circulations bien larges
- Aires de rotation garanties
- Présence d'un ascenseur pour accéder à la salle de réunions
- Possibilités de repos

POINTS FAIBLES

- Sol en pierre bleue polie pouvant être glissante

Résultats de l'analyse : CIRCULER



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Circuler	OUI	2	OUI	6



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Circuler	OUI	2	OUI	6



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Circuler	NON	3	NON	7

UTILISER



Il est possible de se positionner confortablement face aux bureaux des conseillers. Vu qu'on y est reçu exclusivement sur rendez-vous, les conseillers feront en sorte que l'on puisse être accueilli de façon optimale.

POINTS FORTS

- Présence d'un abaissement du guichet
- Possibilité de se positionner aux bureaux des conseillers
- Présence de sièges munis d'accoudoirs

POINTS FAIBLES

- Absence de dégagement sous le guichet d'accueil
- Toilettes mal adaptées

Résultats de l'analyse : UTILISER



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Utiliser	NON	3	NON	7



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Utiliser	NON	3	NON	7



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Utiliser	OUI	4	OUI	8

STATIONNER

Les places de parking sont très convoitées dans ce quartier. Il est très peu certain d'en trouver des disponibles aux abords de l'entrée. La voirie n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Aucun emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées n'est aménagé dans un rayon acceptable.

POINTS FORTS

- Aucun

POINTS FAIBLES

- Absence d'emplacement adapté

Résultats de l'analyse : STATIONNER



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	4	NON	8



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	4	NON	8



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	1	NON	5

Récapitulatif des fonctions analysées :



Pour le chaisard seul :

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Circuler	OUI	2	OUI	6
Utiliser	NON	3	NON	7
Stationner	NON	4	NON	8
Indice global			0	



Pour le chaisard assisté :

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	OUI	1	OUI	5
Circuler	OUI	2	OUI	6
Utiliser	NON	3	NON	7
Stationner	NON	4	NON	8
Indice global			6	



Pour la personne marchant difficilement :

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	1	NON	5
Entrer	OUI	2	OUI	6
Circuler	NON	3	NON	7
Utiliser	OUI	4	OUI	8
Indice global			0	

Cote d'excellence – Indice 9 :

Pour obtenir la cote 9, il faut que les critères concernant l'Entrée, la Circulation intérieure, l'Utilisation des équipements et le Stationnement soient compatibles en tous points avec les réglementations légales en vigueur (ex: CWATUP, RRU,...), ce qui n'est pas le cas.

2^{ème} PARTIE : handicaps sensoriels et cognitifs

	Personne déficiente visuelle	Indice global	2
---	-------------------------------------	---------------	----------

ENTRER

Nous étudions ici l'acceptation du chien d'assistance et le repérage du bâtiment par le malvoyant.



L'architecture ancienne et imposante du bâtiment facilite son repérage

POINTS FORTS

- Architecture facilitant le repérage du bâtiment
- Chiens d'assistance acceptés dans le bâtiment
- Entrée aisément repérable

POINTS FAIBLES

- Aucun

Résultats de l'analyse : ENTRER



Personne déficiente visuelle

Fonction Entrer	Acceptation	Indice
Chien d'assistance admis ou pris en charge	OUI	1
Bâtiment et entrée repérables	OUI	2

ETRE SECURISE

Nous étudions ici la signalisation tactile ou visuelle des dangers.



Un escalier est présent dans le hall d'entrée. Le dessous de son échappée n'est pas sécurisé. Des éléments sont placés en prolongation des châssis dans le couloir vers les toilettes. Ils sont indétectables à la canne et risquent de créer du danger.

POINTS FORTS

- Aucun

POINTS FAIBLES

- Présence d'éléments architecturaux indétectables à la canne

Résultats de l'analyse : ETRE SECURISE



Personne déficiente visuelle

Fonction Etre sécurisé	Acceptation	Indice
Signalisation visuelle ou élimination des dangers	NON	3
Signalisation tactile des dangers	NON	4

CIRCULER

Nous étudions ici la présence d'informations permettant de localiser les services et le déplacement autonome des personnes vers ces services.



Présence d'un guichet d'accueil

Un guichet d'accueil est situé à proximité immédiate de l'entrée. On ne circule pas seul dans le bâtiment. L'accueil prévient la personne visitée de notre visite.

POINTS FORTS

- Présence d'un guichet d'accueil

POINTS FAIBLES

- Aucun

Résultats de l'analyse : CIRCULER



Personne déficiente visuelle

Fonction Circuler	Acceptation	Indice
Informations concernant la localisation des services	OUI	5
Possibilité de déplacement autonome vers ces services	Sans Objet	6

UTILISER

Nous étudions ici l'utilisation autonome des services pour les malvoyants et pour les aveugles.

Les missions de la MIREL impliquent des entretiens individuels entre le public et les différents conseillers. Il n'est donc pas possible de faire appel aux services de la MIREL en autonomie, ce point de l'analyse est sans objet.

POINTS FORTS

- Les services offerts impliquent un accompagnement obligatoire

POINTS FAIBLES

- Sans objet

Résultats de l'analyse : UTILISER



Personne déficiente visuelle

Fonction Utiliser	Acceptation	Indice
Utilisation autonome des services par les malvoyants	Sans Objet	7
Utilisation autonome des services par les aveugles	Sans Objet	8

Cote d'excellence – Indice 9 :

Pour accéder à la cote 9, il faut que les aménagements en matière d'autonomie et de sécurité des personnes aveugles et malvoyantes soient particulièrement poussés, ce qui n'est pas le cas.

Récapitulatif des fonctions analysées :



Personne déficiente visuelle

Fonctions	Acceptation	Indice
Chien d'assistance admis ou pris en charge	OUI	1
Bâtiment et entrée repérables	OUI	2
Signalisation visuelle ou élimination des dangers	NON	3
Signalisation tactile des dangers	NON	4
Informations concernant la localisation des services	OUI	5
Possibilité de déplacement autonome vers ces services	Sans Objet	6
Utilisation autonome des services par les malvoyants	Sans Objet	7
Utilisation autonome des services par les aveugles	Sans Objet	8
Présence d'aménagements spécifiques	NON	9
Indice global		2

	Personne déficiente auditive	Indice global	5
---	-------------------------------------	---------------	----------

PRENDRE CONTACT

Nous étudions ici la possibilité d'avertir de son arrivée et d'effectuer une réservation éventuelle.

POINTS FORTS

- La MIREL dispose de tous les moyens de communication

POINTS FAIBLES

- Aucun



Personne déficiente auditive

Fonction Prendre contact	Acceptation	Indice
Possibilité de prise de contact externe	OUI	1

COMPRENDRE / ETRE COMPRIS

Nous étudions ici la diffusion d'informations auditives.

La MIREL est un espace de bureaux à l'ambiance sonore calme favorisant la possibilité de conversation. Le personnel d'accueil est sensibilisé aux modes visuels de communication.

POINTS FORTS

- Acoustique naturelle calme
- Présence de personnel sensibilisé aux modes visuels de communication

POINTS FAIBLES

- Aucun



Personne déficiente auditive

Fonction Comprendre/être compris	Acceptation	Indice
Information auditive par amplification	Sans Objet	2
Information auditive par boucle à induction magnétique	Sans Objet	3
Présence de sous-titrage dans des contextes particuliers	Sans Objet	4

DIALOGUER

Nous étudions ici la disponibilité d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication.

Il n'y a pas de personnel qui pratique le langage signé mais le personnel est attentif et disponible pour faire en sorte que les visiteurs puissent recevoir toutes les informations qu'ils attendent.

POINTS FORTS

- Présence de personnes sensibilisées aux modes visuels de communication

POINTS FAIBLES

- Absence de personnel ayant une connaissance en langue des signes



Personne déficiente auditive

Fonction Dialoguer	Acceptation	Indice
Présence d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication	OUI	5
Personne ayant une connaissance de base en langue des signes	NON	6
Personne ayant une connaissance approfondie en langue des signes	NON	7
Présence en permanence d'une personne connaissant la langue des signes	NON	8

ETRE SECURISE

Nous étudions ici la présence de dispositifs spécifiques d'alerte.

Aucun dispositif spécifique d'alerte n'est prévu

POINTS FORTS

- Aucun

POINTS FAIBLES

- Absence de dispositif spécifique d'alerte



Personne déficiente auditive

Fonction Etre sécurisé	Acceptation	Indice
Présence de dispositifs spécifiques d'alerte	NON	9

Récapitulatif des fonctions analysées :



Personne déficiente auditive

Fonctions	Acceptation	Indice
Possibilité de prise de contact externe	OUI	1
Information auditive par amplification	Sans Objet	2
Information auditive par boucle à induction magnétique	Sans Objet	3
Présence de sous-titrage dans des contextes particuliers	Sans Objet	4
Présence d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication	OUI	5
Personne ayant une connaissance de base en langue des signes	NON	6
Personne ayant une connaissance approfondie en langue des signes	NON	7
Présence en permanence d'une personne connaissant la langue des signes	NON	8
Présence de dispositifs spécifiques d'alerte	NON	9
Indice global		5

	Personne avec difficultés de compréhension	Indice global	1
---	---	---------------	----------

LOCALISER ET ENTRER

Nous étudions ici l'identification du bâtiment dans son environnement et le franchissement de l'entrée.



Entrée du bâtiment et vue sur la porte d'entrée dans le fond de l'image

La porte d'entrée est située en face de l'entrée principale d'un ancien couvent. L'aspect monumental de l'édifice facilite la compréhension de l'espace.

POINTS FORTS

- Bâtiment facilement identifiable
- Bonne mise en évidence de l'entrée
- Présence d'un numéro postal

POINTS FAIBLES

- Les heures d'ouverture ne sont pas affichées
- Absence d'enseigne



Personne avec difficultés de compréhension

Fonction Localiser-Entrer	Acceptation	Indice
Identifier le bâtiment dans son environnement	OUI	1
Identifier l'entrée et les heures d'ouverture	NON	2
Franchir les dispositifs techniques de l'entrée	OUI	3

SE SITUER/ SE DIRIGER

Nous étudions ici la présence et l'organisation d'informations visuelles, ainsi que la continuité de la signalétique.

Dès l'entrée on est accueilli par une personne qui travaille au guichet d'accueil. De plus, on ne circule pas seul dans la MIREL la signalétique n'est donc pas essentielle.

POINTS FORTS

- Présence d'un guichet d'accueil

POINTS FAIBLES

- Aucun



Personne avec difficultés de compréhension

Fonction Se situer/Se diriger	Acceptation	Indice
Informations visuelles	Sans Objet	4
Organisation des informations	Sans Objet	5
Continuité dans la signalétique	Sans Objet	6

UTILISER

Nous étudions ici la diffusion d'informations auditives et la disponibilité d'informations simplifiées.

Le personnel s'efforce de donner les informations qui conviennent à la personne qui leur demande.

POINTS FORTS

- Sans objet

POINTS FAIBLES

- Aucun



Personne avec difficultés de compréhension

Fonction Utiliser	Acceptation	Indice
Diffusion d'informations utilitaires auditives	Sans Objet	7
Supports facilitant la compréhension (infos de type FACILE A LIRE)	NON	8

ETRE SECURISE

Nous étudions ici la présence de dispositifs spécifiques d'accueil S3A.



Personne avec difficultés de compréhension

Fonction Etre sécurisé	Acceptation	Indice
Présence de dispositifs spécifiques d'accueil S3A	OUI	9

Pour accéder à la cote 9, il faut que les conditions « S3A » et celles des points 1 à 8 soient remplies.

Les personnes formant l'encadrement « S3A » doivent être compétentes dans l'encadrement de personnes déficientes cognitives. Elles doivent avoir un diplôme d'assistant social ou de psychologie ou avoir suivi une formation reconnue par les associations du milieu.

Les personnes doivent être organisées pour offrir une disponibilité continue pendant les heures d'ouverture.

L'autocollant « S3A » doit être apposé aux endroits où ces personnes se trouvent habituellement. On recommande que ces personnes portent le logo en épinglette afin d'être facilement identifiables.

Récapitulatif des fonctions analysées :



Personne avec difficultés de compréhension

Fonctions	Acceptation	Indice
Identifier le bâtiment dans son environnement	OUI	1
Identifier l'entrée et les heures d'ouverture	NON	2
Franchir les dispositifs techniques de l'entrée	OUI	3
Informations visuelles	Sans Objet	4
Organisation des informations	Sans Objet	5
Continuité de la signalétique	Sans Objet	6
Diffusion d'informations utilitaires auditives	Sans Objet	7
Supports facilitant la compréhension (infos de type FACILE A LIRE)	NON	8
Présence de dispositifs spécifiques d'accueil S3A	OUI	9
Indice global		1